



Anastasiennes, Anastasiens,

Depuis 10 ans, en janvier et en juillet vous recevez votre Journal Municipal « Le Castellas » dans lequel vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la vie de votre commune. Mais entre ces deux parutions, la vie continue et il se passe aussi beaucoup de choses à Sainte-Anastasia, c'est pourquoi nous souhaitons améliorer la communication et vous tenir encore mieux informés. Autrefois « Mots du Maire », cette nouvelle parution vous sera adressée sous l'intitulé « Information Municipale » et sera réalisé par les conseillères et conseillers qui souhaiterons vous apporter certaines informations durant les six mois qui séparent les parutions du journal municipal. Ainsi au travers de ces pages, de brèves informations, comme l'état d'avancement des projets en cours ou l'annonce d'événements et/ou de fêtes à venir pourrons être évoqués tout comme certaines informations importantes sur lesquelles nous voudrions attirer votre attention. Nous vous souhaitons une bonne lecture!
Vos élus communaux.

Chantiers/ voiries



Chantiers en cours

- Vic : le département a fini sa part de travaux. La commune a attribué le marché à l'entreprise GIRAUD pour la sécurisation de la route. Les travaux sont bien avancés et devraient se terminer fin avril.
- Aubarne : la réfection du réseau d'eau est presque achevée. L'enfouissement des réseaux électriques et Telecom va suivre pour une période d'un mois environ. Ces travaux seront suivis de la création des trottoirs et de la réfection de la voirie, qui devrait débuter début du troisième trimestre 2024.

Goudronnage des routes trouées

Dans le cadre du marché à bons de commande attribué en 2023 le revêtement de la rue Centrale, de la rue du Jardin et de l'intersection avec la rue des Garrigues et la rue de Vic va être refait au début du troisième trimestre 2024.

Environnement



Le frelon asiatique



Avec l'arrivée des beaux jours, nous assistons au retour du frelon asiatique, rependu de plus en plus en Europe, favorisé par la mondialisation et le changement climatique. Il est reconnaissable à sa taille de 24 à 30 mm et à sa coloration de base noire, un thorax et abdomen foncé, avec quelques bandes jaunes et des pattes noires et jaunes. Il construit ses nids à la cime des arbres, mais aussi dans les jardins et sur les maisons. Son alimentation est composée à 80% d'abeilles mellifères et sauvages, mouches, coléoptères...

Fondamentalement pacifique, il réagit de manière sensible lorsqu'on s'approche du nid. Sa pique peut être douloureuse, et peut provoquer des réactions allergiques pour les personnes sensibles. Si vous apercevez un nid, dans un environnement sensible (voie ou place publique, crèche, école) ne pas l'enlever soi-même, mais le signaler à la mairie : 04.30.06.52.00



L'Écobuage

- **Puis-je brûler mes déchets verts dans mon jardin ?**
Non, il est interdit en principe de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.
- **Que faire de mes déchets verts ?**
Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel, car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps. Il est également possible de les déposer en déchetterie.
- **Que faire en cas de non-respect de l'interdiction ?**
Vous pouvez alerter les services de la mairie ou le SDIS. En cas de non-respect on risque une amende de 750 euros maximum.

Engagement citoyen



Élections européennes



Les prochaines élections européennes se tiendront dimanche 9 juin 2024. Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne jusqu'au 1er Mai, et avec le formulaire papier jusqu'au 3 Mai. Dans certains cas particuliers (notamment déménagement récent, ou jeunes de 18 ans sans recensement citoyen) l'inscription peut être possible jusqu'au 30 Mai. Dans ce cas, contactez la Mairie. Les opérations de vote se dérouleront à l'Espace Paul Maubon, 208 chemin du Rieu. Munissez-vous de votre pièce d'identité et votre carte électorale.

Vous pouvez à tout moment consulter votre situation électorale en ligne à l'adresse service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE, ou en scannant le QR-code.



Participation Citoyenne

Aucune commune n'est épargnée par la délinquance qui se déplace depuis les villes vers les villages ruraux plus vulnérables. La mairie comme la gendarmerie, qui s'emploie déjà à étudier l'implantation de caméras, souhaitent donner plus d'ampleur au dispositif « Participation Citoyenne ». Partant du constat que la vidéo protection ne pourra jamais couvrir l'ensemble du territoire communal, la vigilance de ses habitants devient parfois un moyen de dissuader les voleurs.

Même lorsqu'un délit n'a pu être évité, il n'y a pas de mauvaise contribution, toutes les informations peuvent présenter un intérêt pour les enquêteurs. Qui mieux que vous connais votre quartier au point de remarquer les faits inhabituels et les comportements suspects. Malgré des chiffres rassurants, vos élus souhaitent aider efficacement la gendarmerie à lutter contre tout type de délinquance sur notre commune.

Pour une meilleure efficacité, le fonctionnement doit être organisé autour de référents de quartiers. Interlocuteur privilégié des habitants du quartier, le référent fait le lien avec la gendarmerie et les élus municipaux.

Afin que vous puissiez mieux connaître ce dispositif la mairie et les gendarmes de la brigade de contact ont souhaité vous inviter à une réunion d'information :

Judi 13 Juin 2024 à 18h30 au Foyer de l'Espace Paul Maubon

A l'issue, un moment d'échange sera proposé autour du verre de l'amitié.



Tourisme



Griffe de la place de la fontaine

ENEDIS a enfin déplacé le compteur sur la place. Une réunion de concertation doit se tenir avant fin mars pour coordonner les différents intervenants sur le chantier (pour la réfection de la fontaine, installation d'une pompe en circuit fermé, installation électrique). On espère que la fontaine fonctionnera début juillet 2024.



Vie locale



La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale, située au foyer d'Aubarne, vous rappelle qu'elle est à votre disposition le mardi de 14h à 16h et le vendredi de 9h15 à 11h15 (fermée durant les congés scolaires). Il y a un grand choix de livres et de lectures pour tous les âges, des tout-petits aux adultes en passant par les enfants et les adolescents.

Et n'oubliez pas: « *La lecture est une amitié* » (Marcel Proust).



Évènements



- **La Noche Masquée :**
Samedi 20 avril de 19h à 2h, Espace Paul Maubon
- **Salon des créateurs :**
Vendredi 3 au dimanche 5 mai, Espace Paul Maubon
- **Cérémonie commémorative :**
Mercredi 8 mai, monument aux morts à Russan
- **Élections européennes**
Dimanche 9 juin, Espace Paul Maubon
- **'Participation citoyenne',**
Réunion publique avec la participation de la gendarmerie de Saint-Chaptes
Jeudi 13 juin, Espace Paul Maubon
- **Fête de la musique :**
Jeudi 21 juin (à confirmer)
- **Kermesse et fête des écoles :**
Vendredi 28 juin, Espace Paul Maubon
- **Marché nocturne :**
Samedi 13 juillet à partir de 19h30 sur la Place de la Fontaine, Russan
- **Fête votive :**
Jeudi 25 juillet au dimanche 29 juillet, Espace Paul Maubon